

DJILLALI LIABES[*]

Qu'est-ce qu'entreprendre ?

Éléments pour une sociologie des espaces productifs[**]

Propos préliminaires

L'entreprise – qu'elle soit publique ou privée [1] – est l'objet d'attention plurielles. Pour un sociologue, cela ajoute aux preuves, déjà nombreuses, qu'elle est d'une certaine façon, devenue l'enjeu des enjeux. «L'absentéisme et la mobilité», «les réseaux informels», «l'espace social de l'entreprise», «le malaise des cadres du secteur public» ou «le problème de la communication dans l'entreprise», tels sont les intitulés des études actuellement menées (ou à l'état de projets), et leur cadre institutionnel nous importe beaucoup.

Ainsi, après avoir suscité l'intérêt des seuls universitaires, voici que les «opérateurs», «les gestionnaires», se préoccupent de l'entreprise considérée cette fois comme «espace de socialisation», et lieu où semblent se mettre en place et fonctionner de nouveaux modes de sociabilité, i-e, de nouvelles façons d'être «ensemble» (ensemble comme adverbe et comme substantif), et de coopérer à un travail commun, ou au contraire, d'entrer en conflit (selon une mécanique qu'il importera de connaître).

- Il s'agira pour nous de questionner cet intérêt relativement nouveau[2], de le dialectiser en quelque sorte, parce qu'il est important en soi et qu'il est à soi son propre signe.

1. Le premier jalon de cette dialectisation consistera dans la mise en

rapport de cet intérêt avec ce qui se dit à propos de l'entreprise[3], de l'Economie au sens large, et de sa nécessaire réforme. Cette mise en relation débouche sur un paradoxe apparent (peut-être réel) : alors que l'on met l'accent sur une indispensable privatisation de l'entreprise, c'est à dire sur sa transformation en sujet marchand, en centre de pouvoir économique qui n'entre en relation avec les autres sujets économiques (y compris ses propres travailleurs) que par l'intermédiation marchande, on s'intéresse d'un autre côté à tout ce complexe de relations non-économiques, interpersonnelles, bref, on se penche sur l'aspect sociétal pur de l'entreprise.

2. Toutes les analyses semblent s'accorder sur le fait qu'il faille désormais réfléchir sur un espace économique auto-régulé et dont l'entreprise constituerait le noyau moteur. Dès lors se posent les problèmes de la «régulation»[4], de la société (de sa structuration au sens large) et de l'Etat. Ainsi, annoncer dès le début de cette communication que l'entreprise est devenue l'enjeu des enjeux n'était pas une expression surajoutée ou surfaite. Il me paraît évident que cet espace social où les «hommes» et les «femmes» produisent/fabriquent/vendent des «choses», de la matière et de «l'immatière» sous forme de «services», est à l'intersection de rapports que l'on voudrait le plus économiques possibles, et de rapports de pouvoir social, politiques et symbolique-culturel qui opposent une certaine «résistance»[5].

3. En reprenant des résultats d'analyses menées depuis 1980, à propos du contexte qui est le nôtre, je donnerai les deux lignes de force autour desquelles s'organiserait la réflexion sociologique nationale. La première ligne, que je qualifierai de «classique», s'intéresse aux effets du procès d'accumulation (dans l'industrie principalement) sur la formation des couches sociales ; elle est classique en ce qu'elle considère ce procès de formation analogue aux procès qu'ont connus d'autres formations sociales de la périphérie. Elle est classique en ce qu'elle fait jouer «la détermination par l'économie», ce dernier matérialisé dans le système productif

installé depuis la première période de planification (1967-1978). En relisant ces analyses, l'on ne peut s'empêcher de critiquer leur «platitudo» (au sens littéral du terme : ce sont des analyses sans profondeur : l'on n'y sent pas le travail de la «taupe»^[6]. La seconde ligne, qui est venue se «surimposer» sur la première, à l'origine, s'en détache de plus en plus, pour aller défricher ailleurs. Partie de la catégorie de «rente» – économie rentière, accumulation à base rentière etc... – elle essaie actuellement de *mettre en relation gestion politico-sociale de la rente, accumulation et formes de sociolisation* ; après donc un long détour par l'économie (sm) e, la sociologie s'intéresse à son objet, la Société et à ses unités constitutives.

I. L'entreprise algérienne ; économie, politique et société

Je poserais comme hypothèse (largement partagée par ailleurs) que l'entreprise industrielle n'est pas seulement un espace ou un agent économiques. Espace «effet de démonstration» du politique, espace également de socialisation, l'entreprise est investie de fonctions multiples, et l'on s'interroge actuellement sur celle qui doit prédominer.

Cette hypothèse permettrait d'expliquer les impasses de l'analyse économique. Ces impasses étaient dues essentiellement à son évacuation (par l'analyse économique) aussi bien du politique que de la Société. Cette évacuation prenait la double forme de la mise à la périphérie du politique (même si l'on signalait au passage le caractère «volontariste» de la stratégie de développement), et de la subordination de la Société. Le politique était considéré comme le Deus ex machina cartésien, initiateur du premier mouvement ; la Société un réceptacle passif d'actions de développement parce qu'on avait postulé, au départ, son arriération et sa labilité. Il est donc nécessaire de prendre en charge les aspects théoriques et méthodologiques soulevés par le dépassement de ces impasses, en posant des questions à des catégories qui allaient de soi. Ces

catégories – qu'elles soient marxiennes ou libérales – constituaient la norme, rendant possibles les comparaisons (par une opération de superposition terme à terme) et les explications. L'explication elle-même prenait l'allure d'une mise en évidence de l'écart entre modèle et copie.

La réflexion proposée ici adopterait une toute autre mise en perspective. Il ne s'agira pas donc de faire coïncider Norme et Réel, l'Idéal et l'Effectif parce qu'il est d'usage de faire appel au Réel pour contester le Modèle, mais, en travaillant «en» usine, en travaillant cet espace, en lui posant des questions sur les types de relations qui s'y instituent (du fait même que l'entreprise ressortit à la Loi) et qui *l'instituent en espace social* d'une certaine nature-i-e, *dans lequel ces relations ont un certain contenu économique-social*, parviendra-t-on, peut-être, à rendre intelligibles les caractéristiques de ce réel, d'en explorer les contours, bref, d'en produire l'analyse.

1. Questions principielles et problèmes de méthode

Je reviens donc à l'hypothèse énoncée plus avant, pour lui donner corps et chair en la spécifiant. En premier, une restriction : l'entreprise algérienne – qu'elle soit publique ou privée – n'est pas seulement un sujet économique qui «combine les prix des divers facteurs de production en vue de vendre sur le marché un bien ou un service et pour (en) obtenir un revenu monétaire résultant de la différence entre deux séries de prix»^[7]. Pour qui a quelque expérience de l'entreprise publique, algérienne, elle est loin d'être ce sujet parce que lui manquent les attributs essentiels de la «souveraineté». Propriété de l'Etat, elle est également le point de cristallisation de sa politique économique, et le lieu de réfraction de stratégies – ou de logiques – des appareils étatiques (banques/fiscalité/système des prix) et des groupes sociaux qui ont la maîtrise des leviers essentiels de la vie économique nationale. Ainsi, la restriction devient une quasi-négation ; et, dans ce cas, comment

peut exister l'entreprise publique ?

- A cette première question principielle, la réponse se fera par touches successives, par approximations graduées.

Je commencerai tout d'abord par rappeler que l'existence de l'entreprise publique signifie (au sens «ontologique» du terme : elle est le signe, le signifiant) un projet que je qualifierais, par commodité, de développementaliste. Ce terme renvoie à la stratégie de développement à l'algérienne ; cet aspect est assez connu pour qu'on y revienne. J'insisterai plutôt sur deux dimensions (ou caractéristiques) de ce projet : il est lutte pour l'hégémonie ; il est le vecteur «rationnel» de la domination.

- J'examinerai tour à tour ces deux propositions :

1.1. *Le procès d'industrialisation* (dont l'entreprise publique est le «fer de lance», ou l'agent) est un *procès contradictoire*. Il porte les contradictions de la Société et de l'Etat ; la stratégie, pensée en 66-67, est la fille de cette période ; en bref, elle est la résultante des rapports de forces, dont elle développera/congèlera «les virtualités». A cet égard, il apparaîtra évident que «neutraliser» l'histoire de l'entreprise publique et périodiser cette histoire sur l'unique base des décisions qui la concernent en propre serait tout à fait incorrect au plan scientifique. Je pense, en disant cela, aux analyses sur la restructuration organique et financière de l'entreprise publique, ou sur l'application du nouveau système de rémunération du travail (SGT, ITS et retraite ainsi que le régime de la sécurité sociale) qui se limitent aux bilans chiffrés, méconnaissant à la fois le contexte national et mondial de sa mise en oeuvre (et pas seulement en terme de crise), son articulation avec la question du secteur privé national et bien d'autres aspects encore, comme le code de la famille, les lois relatives au contrat et aux différends de travail, la généralisation de l'école fondamentale ou la carte de l'enseignement supérieur et enfin, la GSE.

Il s'agit bien là d'une problématique de redéploiement qui n'est pas limitée au seul système productif... Et les virtualités développées/congelées auxquelles je faisais allusion se trouvent, encore une fois, actualisées et reportées, en fonction évidemment du rapport de forces du moment.

Qualifier le procès d'industrialisation de procès contradictoire nécessitera que l'on en définisse les enjeux, et identifie les protagonistes, donnant ainsi un visage aux acteurs (juges et parties prenantes) du projet développementaliste.

1.2. Ce projet est le vecteur «rationnel» de la domination : en bref, il est «l'idéologie» de la domination

L'espace consacré à ce point dans le corps de l'argumentation développée ici oblige à aller à l'essentiel : tout d'abord, ce que j'entends, par «idéologie» n'est pas cette présence à soi ou «l'ensemble des idées et des valeurs défendues par un groupe social, une classe ou une organisation»^[8]. Cette définition serait par trop «positive», en comparaison à celle, toute négative, que je propose. Il faudrait comprendre par «idéologie» une idéologie somme-zéro, protoplasmique, réfractant, traduisant et refoulant les aspirations des groupes sociaux. *Elle habillerait, techniquement, le populisme algérien.* Tous les troupes sociaux s'y reconnaissent dans le mouvement même où ils se l'approprient, en en faisant leur idéologie.

A ce niveau, quelques uns d'entre nous iront identifier cette idéologie somme-zéro à la stratégie, telle qu'elle figure dans un corpus de textes, un réseau d'énoncés ; en bref, il y aurait là identification, tout à fait classique, de l'idéologie et du discours. Mon propos est tout à l'opposé ; il en prend le contre-sens.

Ce que j'appelle «l'idéologie» de la domination est l'usine, en tant qu'espace matériel-institutionnel, en tant qu'elle exprime le pouvoir, qu'elle le «parle», à travers les relations qui s'y tissent et les

réurrences qui en assurent la pérennité. Exprimer le pouvoir signifie rendre perceptibles, (audibles visibles et palpables[9] les rapports des forces sociales dont l'enjeu est la transformation/appropriation de l'entreprise[10].

Je reprends donc ma proposition de définition : «l'idéologie [l'entreprise publique] somme-zéro, protoplasmique, réfractant, traduisant et refoulant les aspirations des groupes sociaux» ; je mettrai à la place d'aspirations : l'application de la GSE ou les modalités, récentes, de généralisation du SGT.

C'est que nous ne sommes pas en présence de l'entreprise classique chère à J. Schumpeter ou F. Perroux. Elle est celle qu'a instituée l'Etat, après une *longue guerre de libération* et sur la base d'une *mise en valeur de la rente pétrolière*.

2. L'usine : «effet de démonstration» du politique et espace de socialisation ou le dilemme de l'Etat national

Dire qu'en période de «transition» (vieux concept des années 60), la dominance revient au politique est un truisme. Cependant, cette évidence va structurer notre perception des rapports Etat/Société et partant, Etat/Entreprise.

L'un des effets de cette évidence (renforcée par le fait que l'Etat se dote d'une stratégie) sera de considérer l'Etat comme Etat essentiel (au sens de la critique de Marx à l'Etat hégélien) en face et au dessus d'une société inessentielle... Et là je caricature à peine ! Si, au travers d'une réflexion sur l'entreprise, l'on tient pour valable l'hypothèse avancée, il faudra dès lors considérer l'Etat et la Société comme essentiellement «inachevés». Cet inachèvement serait consubstantiel, si je puis dire, à la période de transition.

2.1. L'usine est un effet de démonstration du politique

Cette formulation va plus loin que la métaphore, véhiculée par l'image

de l'inauguration. Cette dernière serait à l'usine ce que le «coup de pouce» reproché par Pascal à Descartes serait à l'Univers : le geste constitutif, le reste étant l'histoire ou l'affaire de lois intrinsèques de la mécanique universelle ou de l'espace économique. Cette inauguration se prolonge dans l'usine ; et l'usine est toute entière portée par le politique.

Là aussi, je m'oblige à la brièveté. En gros, l'entreprise publique est une institution politique, l'ombre portée de l'Etat dans l'espace économique. Elle n'est cependant pas de la même espèce que l'appareil administratif ou partisan, parce qu'elle vise à produire de la matière et/ou la vendre. Je veux dire par là qu'elle participe d'une double rationalité, ou de deux rationalités ou, enfin, qu'elle est coincée, comme prise en otage, entre deux rationalités. La rationalité verticale du pouvoir politique ; la rationalité horizontale de relations contractuelles, par l'intermédiation du marché, aussi factice soit ce dernier. Comme lieu de propagation de l'effet de démonstration – inaugurale et récurrente – du politique, l'entreprise est verticalisée. C'est en ce sens que je disais plus haut qu'elle exprime des rapports de pouvoir. Plus précisément, elle est le lieu de reproduction de rapports sociaux qui sont, de ce point de vue, des rapports politiques. Il n'est que d'analyser les procédures à l'origine de la constitution d'entreprises dans le cadre de la restructuration pour se convaincre de la prééminence de cette verticalité sur l'horizontalité.

La verticalité veut dire grande autonomie de l'Etat, et celle-ci suppose des conditions matérielles de son «exercice». L'autonomie de l'Etat n'est pas donnée, elle est exercée ; sur la base et à travers des ressources matérielles dont il serait le propriétaire légitime. Il n'est point besoin ici de longs développements. Je signalerai seulement le rôle, fondateur, constitutif au plan économique, de la rente. Par la rente, l'Etat renforce les conditions matérielles de l'exercice de son autonomie. Par l'industrialisation, que l'entreprise inscrit dans le réel matériel, l'Etat se donne sa base sociale comme il «produit» la base

économique de la Société.

2.2. *L'entreprise comme espace de socialisation*

L'hypothèse d'inachèvement trouvera ici un autre point d'ancrage. Cette hypothèse, tout comme elle empêche de voir dans l'Etat le sujet de Droit, essentiel, dispose que l'entreprise est le lieu d'effectuation d'un processus de socialisation en théorie, autour de la notion cardinale de travail industriel. Mais, cette socialisation est atypique, originale, en ce qu'elle cumule effets de la redistribution de la rente et de la mise au travail.

• *Rente/Verticalité ; Travail/horizontalité : les termes de l'équation*

L'originalité de la socialisation entreprise, productrice de l'identité, fabricatrice des repères civilisationnels résiderait dans son écartèlement. Et cet écartèlement est tout fait explicable. Revenons à ses prémisses historiques.

J'ai mis l'accent sur la nécessaire relation entre Etat, Société, guerre de libération et gestion de la rente (l'entreprise s'y trouve «embossée»). Comme résultat de cette mise en relation, une meilleure compréhension des politiques sociales d'entreprises, ou de leur politique d'emplois de réserve, ou de leur endettement. L'entreprise, a, pendant toute une période, servi à réaliser un programme de développement dans lequel toutes les composantes sociales ont trouvé un bénéfice relatif. En d'autres termes, gérer le développement à partir de la rente a été, pour l'Etat, à la fois, possibilité de proroger un consensus datant de la période 54-62 (avec des arrière-pensées), de différer le moment de la cristallisation des contradictions (nées de la mise en oeuvre du modèle), de réaliser «ses» promesses de bien-être, d'emploi, d'éducation pour tous etc...

Mais, point fondamental, *gérer la rente a été constitutif de l'Etat*, à travers la croissance de son appareillage, la multiplication de ses

personnels, l'extension de ses domaines d'intervention.

Autre point fondamental, vu d'une autre perspective : gérer la rente à équivalu, au cours de la période 67-80, à recomposer sociologiquement la société – i-e – à faire jouer de nouveaux modes de satisfaction, à rendre les catégories sociales plus mobiles, moins imperméables les unes aux autres. En plus court, la rente a socialisé, d'une façon déterminée, la société algérienne. Socialisation sur fond de prééminence de l'Etat sur la société ; prééminence permise et reproduite par le contrôle de la rente ; *socialisation «ouverte» sur fond de domination.*

C'est en ce sens que je soulignais au point 2.2. que l'entreprise est le lieu, l'espace où se fabrique, en propre la base économique de la société, où les individus sont socialisés, non pas seulement sur la base du travail (productif ou moyennement productif) qu'ils effectuent, mais aussi sur la base d'une économie, d'une société et d'un Etat structurés par la rente. Cette insistance sur le rôle structurant de la rente n'est pas exagérée. *Je considère la rente du point de vue sociologique.* Elle est un rapport social et, comme elle est redistribuée, elle présuppose un Centre (l'Etat) et des mécanismes de redistribution que font jouer des forces sociales.

Que devient alors l'entreprise publique ? Elle est coincée entre la logique du Centre, et les effets de la réunion, en un seul lieu, de collectifs importants, quelquefois immenses (je pense aux 20.000 salariés d'El-Hadjar). La réunion produit l'ensemble dont les éléments font jouer de nouvelles solidarités, horizontales, ou, la rente s'amenuisant, devenant exclusivement horizontales. Auquel cas, qu'en sera-t-il de la verticalité ? Question supplémentaire : l'horizontalité existe-t-elle vraiment ?

II. L'entreprise algérienne : télescopage ou coexistence de rationalités historico-sociales

Une question, quelque peu provocatrice, à conclure la première partie de cette communication ;... mais c'est pour mieux inciter à la réflexion. Celle-ci implique que l'on se donne des définitions, pour la simple commodité des «commencements», pour empêcher en quelque sorte un glissement ou une fuite du sens.

Ce que j'entend par *télescopage de rationalités-d'historicités sociales* est cette juxtaposition de comportements, de pratiques collectives, d'images et de symboles caractéristiques de rapports «télescopés» qu'entretenaient les agents sociaux à leur histoire, en tant que cette dernière constitue la référence. Ce que pourrait induire cette métaphore du télescopage est cette image de la linéarité de l'évolution des sociétés, des segments d'histoire qui viendraient à s'emboîter, à s'encaster, mais selon un axe et un sens déterminés.

La notion de *coexistence, d'entrelacement propre à une «société composite»* ferait supposer que chaque «pan» de la société, chaque facette du comportement des agents sociaux s'organiserait selon une temporalité propre, une logique peut-être, qui entrerait en contact «d'extériorité» avec les autres logiques.

Dès lors, ces rationalités télescopées ou cette rationalité composite (résultant de l'entrelacement) transparaîtraient, nécessairement, à travers des comportements d'entrepreneurs (publics ou privés) et des attitudes qui sont en rupture avec la logique supposée de l'espace économique, la pratique économique, la mise en valeur du patrimoine productif.

- Ce balancement entre deux schémas explicatifs – à ce stade de l'analyse évidemment – montre que les catégories usuelles sont trop «grossières» pour tamiser la poussière de faits d'observation. Aussi, l'ordonnement que j'ai introduit à travers le couple verticalité (étatique) et horizontalité (productive), tout hypothétique qu'il pût être, ne peut être considéré ici comme un tamis aux mailles trop larges parce que, «descendant» au niveau de l'entreprise concrète,

beaucoup de choses ne ressortissent pas à sa logique.

- Bien plus, ce balancement peut ne pas en être un, dans la mesure où les deux pôles supposés (télescopage/entrelacement) ne constitueraient, en vérité, qu'un seul.

Aussi faudra-t-il peut être présenter le matériel sociologique, exhiber notre moisson de types d'attitudes, avec l'espoir que l'anecdote s'avère porteuse de sens.

1er exemple : *famille publique/famille privée*

- Au cours d'une enquête auprès d'un industriel à Tlemcen, était venu le moment de remplir la page du questionnaire consacrée aux ménages et à ses caractéristiques. Alors que l'entrepreneur, interrogé dans son atelier de tissage de tapis, au milieu de ses ouvrières et ouvriers, avait répondu de bonne grâce et publiquement à des questions d'ordre technique et comptable, de rémunérations de salariés, de la qualité de ses produits, de perception de l'Etat, de vision de l'avenir, les questions ayant trait à sa famille, et en premier lieu, à l'état-civil de son épouse (prénom, âge, etc...) avaient jeté comme un froid et brisé le charme de l'entretien. Mais, obligé de répondre, l'entrepreneur n'avait trouvé rien d'autre à faire que de me dire, au creux de l'oreille, le prénom et l'âge de sa femme, en ayant pris soin d'éloigner, pour un moment, les chefs de services (3 chefs de rang et 2 contre-maîtresses) présents depuis le début de l'entretien.

- A travers cette anecdote, je n'évoquerai pas le sentiment de pudeur ou de secret qui entoure, traditionnellement, la vie familiale de l'individu. Alors que l'accent était mis – lors de l'entretien – sur le caractère quasi-familial de la vie en atelier (le patron **المعلم** avait marié plusieurs de ses ouvriers et tous l'appelaient «oncle»), alors que l'atelier est installé au rez-de-chaussée de la maison familiale, et communique avec la cour intérieure (**الحوش**), et qu'ouvriers et ouvrières y évoluent sans cesse (la cour sert de lieu de séchage des

écheveaux et de cardage de la laine brute), le passage à la famille réelle est vécu sur le mode du passage du public au privé, de ce qui est étalé, montré, compté et mesuré à ce qui est à taire... J'insisterai sur l'ambivalence du familialisme.

2ème exemple : *filière villageoise et base d'offensive syndicale.*

- Il s'agit ici d'une entreprise publique locale de matériaux de construction et son Directeur Général, lors de l'entretien, déclare avec colère, avoir des problèmes avec les gens de Djendel « **ناس جندل** ». Ce n'est qu'après que l'on saura qu'il désignait le conseil syndical de l'entreprise, dont la principale caractéristique est que la quasi-totalité de ses membres est issue de la même localité (Djendel en l'occurrence). De plus, la majorité des O.S. en est originaire et depuis 1962 (l'entreprise existe depuis 1908 : autogérée jusqu'en 1974, elle fut rattachée à la wilaya depuis cette date) les O.S. viennent de la même localité.

- Ici les filières (villageoises) d'embauche, les mécanismes de représentation, la «base d'offensive» du syndicat local n'ont-ils pas épousé les contours de la sociabilité traditionnelle ? Ou, à l'opposé, cette sociabilité ne se serait-elle pas constituée (ou reconstituée sur la base des nouvelles conditions) par réaction du travail en usine, estompant par là même les distinctions qui pouvaient exister dans l'ancienne architecture sociale ? N'est-ce pas là un mode d'appropriation – par les ouvriers majoritaires – de ce que l'on veut faire d'eux ? N'est-ce pas là une stratégie, très localisée, mais constitutive d'un collectif ouvrier ?

3ème exemple : *«la tradition» au secours de la «modernité»*

- Ce troisième exemple s'appuie en réalité sur deux faits mais qui semblent redevables du même schéma explicatif.

1. Au cours de l'année 1976, une entreprise de tissage de la région de Blida connaît une grève qui dura 9 mois et qui fut très dure. Après

été «sommé» par les instances politiques, syndicales et réglementaires (Kasma du F.L.N., U.G.T.A. et inspection du travail) de rétablir les travailleurs dans leurs droits (notamment le paiement intégral des 9 mois de salaires), le patron de l'entreprise s'exécute, après bien des négociations, menées par un autre industriel, mieux accepté par la localité. Cependant, et comme la quasi-totalité des travailleurs avait cherché et trouvé du travail ailleurs, *l'entrepreneur ramena de la main-d'oeuvre de sa région natale* (Oued Souf), logeant les ouvriers – tous célibataires ou mariés venus seuls – dans un dortoir aménagé dans l'usine, leur interdisant tout contact avec l'extérieur. Les ouvriers refusèrent de constituer un nouveau conseil syndical préférant s'en remettre au patron, fils de leur pays» «ولد البلاد».

- Nous nous trouvons face à un fait d'une grande densité sociologique. Il s'agit là, indéniablement, de rapports patrons/ouvriers. Cependant *ces rapports ne sont pas médiatisés par le contrat ou la matière ; ils sont médiatisés, d'une façon essentielle, par le recours, soit à un mode de sociabilité traditionnelle, soit à des rapports de pouvoir de type traditionnel*, compliqués par la position sociale «moderne», de «statut», de l'industriel. Il est évident que la *revivification (opérée cette fois par le patron) des formes de sociabilité et de domination, caractéristiques de la vieille société donne à la stratégie de valorisation «capitaliste» – ou supposée telle – un centre de gravité autre*. Ruses de l'histoire ou éternel bégaiement ?

2. Après une grève houleuse (en 1972 : j'insiste sur l'année), l'entreprise (fabrication de tapis traditionnels), qui employait près de 200 salariés, réduit considérablement son effectif (à une centaine) et monte une série de petits ateliers (5 ou 6) dans un rayon de 30 km autour de Tlemcen (Sabra, Hennaya, Aïn Fezza). La main-d'oeuvre, recrutée localement, d'origine rurale est essentiellement féminine. La production atteint 2 ans après son niveau de 1971, puis le dépasse. Aucun mouvement de résistance n'a affecté, depuis cette

délocalisation (pratiquée actuellement sur une grande échelle), l'atelier central, encore moins les ateliers périphériques. Là ont joué plusieurs modes de soumission.

- La «délocalisation», stratégie capitaliste, s'est insérée dans un réseau traditionnel de pouvoirs. En milieu rural, la femme est plus soumise et plus isolée. Par ailleurs, les contremaîtres, de sexe masculin, sont de la localité et ont reproduit, en atelier, les rapports familiaux de subordination. Ensuite, par rapport au patron, la division entretenue jusqu'à l'heure actuelle entre Tlemcénien de souche (H'dhar) et les ruraux (Aroubia) a également pesé de son poids propre. Enfin, les niveaux de salaires sont nettement inférieurs en milieu rural, les cadences plus importantes, le syndicat chose étrange.

- Dans le premier cas, on importe de la main-d'oeuvre ; dans le second, on déménage l'espace de travail avec comme enjeu une mise au travail sans problèmes... Bref, une mise au travail de type «vertical», despotique, sans possibilité de résistance.

4ème exemple : *la lutte de tous contre tous*

- Ce dernier exemple est plus récent et il fait l'objet d'une enquête sociologique, dans le cadre de la licence de sociologie. Il s'agit d'une unité de conditionnement du sucre. Les premières observations font état d'une «logique de la segmentation». Il faut entendre par cette expression les stratégies mises en oeuvre par les sous-ensembles (à base locale ou de clientèle) pour le contrôle des segments ou des «appareils» de l'unité. Le syndicat, l'administration, «les chefs», le social, etc..., sont ainsi «occupés» et interdits d'accès aux autres. (L'interdit n'est jamais prononcé, mais tout le monde s'accorde sur les plates-bandes de tout le monde).

- Alors que les 3 exemples précédents faisaient référence aux «rapports patrons-ouvriers», l'on s'aperçoit, à travers ce dernier cas, que la «direction» est partie prenante dans les stratégies de contrôle.

Elle est évidemment l'autorité légale (l'entreprise est publique) mais qui est obligée de composer avec les sous-collectifs ouvriers. «Le message ne passe pas» entre direction et ouvriers ; il est arrêté, interprété, approprié par la section syndicale, les «chefs», les catégories, etc... Là également, j'interprète à vue, parce que beaucoup d'éléments me manquent, des éléments à la fois d'analyse et factuels.

- Que conclure de toutes ces bribes de comportements réglés, réguliers et récurrents ? Tout d'abord, et parce qu'il était question de rapports patrons-directeurs/ouvriers, ces exemples montrent que ces rapports sont le résultat de la diffraction d'une multiplicité d'autres rapports, «cet ether particulier» dont il faudrait mesurer la densité. Et, comme conséquence de cette proposition, *les rapports économiques, «constitutifs de l'entreprise», sont comme «encastrés», «enchâssés» (K. Polanyi) dans une constellation de rapports sociaux politiques, symboliques et de légitimation.*

Dès lors, est-on en droit de parler «d'entreprise». *Je proposerais de parler de l'entreprise comme résultat d'une stratégie (stratégies plurielles en vérité) de l'entreprendre, ce terme signifiant l'action de mettre en combinaison non seulement hommes et matière (les fameux facteurs de production) mais surtout le processus de fabrication, à partir d'éléments hétérogènes, d'un espace social où l'on socialise... ou qui se socialise en même temps qu'il se fabrique !*

Notes

[*] Maître-assistant à l'Institut des Sciences Politiques d'Alger - Chercheur associé au CREAD.

[**] Communication présentée au colloque international sur «Management et

valeurs socio-culturelles» organisé par l'INES de Sétif 25-28 mars 1986.

[1] Il est évident que de telles attentions sont différenciées ; privé/public occupent des positions polaires dans le discours et l'imaginaire fabriqué par ce discours. Je reviens sur cet aspect plus loin.

[2] Après l'économie-science, qui a régné en seul maître au cours de la décennie 70 80 – elle s'était assujéti la sociologie, qui «fonctionnait» alors à l'économique – il semble, à l'heure actuelle, que la demande sociale d'études proprement sociologiques, signifie reconnaissance de l'existence de rationalités sociales, politiques, culturelles qu'il s'agit de déchiffrer. Après donc la perception dominante de «l'entreprise devant acculturer la société», voici que l'on passe à «l'entreprise face à la société et à ses logiques» y compris sa logique politique).

[3] «Le syntagme : préparer l'après pétrole» serait le nom générique de ce nouveau dire.

[4] Rapports planifiés/rapports marchands pendant la décennie 70-80, régulation administrative, planifiée, centralisée/régulation marchande après 1980. Il semble bien que la réflexion économique soit enfermée dans une problématique de type binaire. Si l'on admet avec J. J. Granger que la régulation n'est que «la détermination d'un système par sa propre image», le problème résidera dans la caractérisation de l'image (marché/Etat).

[5] La tenue d'un tel colloque (auquel nous participons) est sociologiquement pertinente. Reste le problème du statut de la recherche : instrumentalisation dans possibilité de s'approfondir ou/et recherche théorique et études plus en rapport avec cette demande localisée...

[6] Cette «platitute» a des raisons subjectives et objectives : un certain marxisme (celui des stades et de la «transition») a correspondu à la jeunesse de l'enseignement et de la recherche sociologiques. Pas mal de choses ont été digérées, à la fois les années et les évidences.

[7] F. Perroux, cours d'économie politique - T. II, cité par R. Barre, Economie Politique, T. 1, 1975, Paris, p. 410.

[8] A. Caillé, idéologie et régimes des idées, Revue «Accès» - n° 1, 1979, p. 5.

[9] N'y a t-il pas des rumeurs faisant état du départ de tel D.G. ? «Ceci ne se voit-il pas sur sa figure ?» Que pensez-vous du SGT : «on n'est pas touchés parce

qu'on n'a rien touché».

[10] Il n'y a pas appropriation puis transformation (on ne s'approprie pas d'abord pour transformer) : la transformation est contemporaine, coextensive à l'appropriation.